

Compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2021

Participants :

Présidente : Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : Yazid IKDOUMI, DGA (absent excusé)

Invité à la permanence du jour : M. Anouar SGHAIER , Adjoint au Cadre de Vie

Délégué-es de quartier :

ALMERAS Ludovic

BARZASI Dominique

BONAVENTURE Bertrand

BORNE Camille

BRISSON Christèle

BROUSSE Samuel

CLAVEL-INZIRILLO Béatrice

DIAZ Chantal

GARCIA Véronique

ISMAEL Ayaz

MABROUK Mohamed-Karim

MONGHEAL Chantal

RINNA Angelo (écoute par
téléphone)

THIVILLIER Henri

YAZID Malika

Nombre d'habitants : 20 habitantes et habitants du quartier

Compte-rendu :

- Accueil des délégués et des habitants par Mme Talbi, présidente.
- La présidente distribue le compte-rendu de novembre aux habitants.
- *La Présidente fait circuler des photos de signalements effectués ce mois.*

A/ DISPOSITIF D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

M. Sghaier présente le dispositif d'extinction de l'éclairage public et les rues qui seront concernées par le quartier Centre. Il précise que 8000 communes ont déjà opté pour ce mode d'éclairage afin de contribuer à réduire les tensions électriques.

A Vénissieux, l'éclairage représente 10000 luminaires dont 1700 en lampe LED. Des économiseurs sont installés régulièrement et plusieurs rues sont passées en extinction d'éclairage. Depuis juin et la mise en œuvre de ce dispositif, il y a eu un retour positif des habitants.

Il indique que plusieurs intérêts découlent de cette extinction d'un point de vue économique et écologique notamment.

L'éclairage le soir est nocif pour le rythme biologique humain mais également cause de graves perturbations sur la faune et la flore.

M. Sghaier confirme que des échanges avec les riverains seront organisés.

Sur Vénissieux, l'extinction a lieu de 22h à 6h sur certains zones artisanales et de minuit à 5h sur d'autres zones. Tout cela sera fait en concertation avec les habitants pour trouver le meilleur consensus.

Certains habitants interpellent sur l'aspect sécurité. M. Sghaier répond que le danger et la sécurité sont souvent associés à tort à l'éclairage. 80 % des cambriolages se produisent en journée.

Il est évident que si le moindre problème subsiste, l'éclairage sera remis en marche normalement .

En terme de sécurité routière, des études montrent que les automobilistes ralentissent leur vitesse sur les rues non éclairées (avenue Francis de Pressensé).

Des habitants confirment la nocivité de l'éclairage de nuit sur la santé (insectes, animaux - chaque lampadaire tue 150 insectes). Un habitant demande d'être vigilant sur la lumière bleue.

M. Sghaier prend note de la question liée à l'extinction du parc Dupic de nuit pour sécuriser l'environnement.

Suite à des questions des habitants évoquant certaines craintes en terme de sécurité, il rassure les habitants sur la maîtrise de la ville de la capacité à « rallumer » les rues éteintes.

Une déléguée fait remarquer qu'il est utile de ne pas généraliser l'éclairage pour prévenir l'insécurité mais plutôt cibler les endroits où l'on observe des aspects d'insécurité et les traiter. Les sites répertoriés comme étant non sécurisés sont déjà identifiés et des points de vigilance doivent être apportés.

Sur le Centre, seules 5 rues seront éteintes de minuit à 5 heures du matin. Ces rues ont fait l'objet d'un travail de concertation avec les services de la police nationale et municipale et la direction cadre de vie.

Les rues éteintes sont les suivantes :

- **Rue Malleret Joinville**
- **Rue du Colonel Manhes**
- **Rue Banette et Panchon**
- **Rue de l'Ancienne Gare**
- **Rue Catherine de Chaponay**

B/ INFORMATIONS DIVERSES :

- Bilan de l'action avec l'association Randossage : environ 90 kg de déchets ramassés malgré de nombreux désistements, participation des familles présentes et édification d'une fresque avec les déchets.
- M. Porret, Adjoint aux commerces et à l'économie sociale et solidaire sera présent lors d'une prochaine permanence afin d'échanger notamment sur la question des déchets issus des terrasses de commerces.
- Concernant le T10, la concertation est close et le tramway passera par l'avenue Jean Jaurès.
- Les travaux pour aménager les locaux du journal Expressions débiteront en début d'année (commerces en rez de chaussée et 7 logements sur 4 étages).

- Concernant les travaux du Musée, il s'agit d'un des 150 engagements du programme de mandat. Une relance sera effectuée pour un point d'avancement sur ce dossier.

- Élagage des gros platanes :

Les corbeaux s'installent dans ces platanes, ils salissent et dégradent les bâtiments privés.

Deux habitants indiquent que beaucoup d'arbres n'ont pas été élagués depuis de nombreuses années.

Suite à une agression sur le territoire vénissian, les agents de l'entreprise missionnée ont fait valoir un droit de retrait. Une réunion s'est déroulée avec la Métropole le 8 décembre, et une proposition de mise en sécurité des agents a été formulée. Une nouvelle rencontre aura lieu prochainement.

La question sera de nouveau abordée lors des prochaines réunions.

- Boulevard Laurent Gerin vers Véninoy, de nombreux habitants ont découverts un dimanche matin leurs véhicules vandalisés. Sur le site Véninoy, il y a des squats et des graffitis. Les habitants se sont plaints de l'absence d'éclairage sur cette voie. La police municipale a été saisie de ces problèmes et va prévoir des passages supplémentaires.

- Insuffisance de passage des services de ramassage des poubelles, pour les poubelles vertes, un seul passage ne suffit pas. (problème de fort absentéisme sur ces métiers). Les habitants constatent malgré tout une amélioration de la propreté sur le quartier depuis 3 mois.

- Une information concernant l'espace fitness face à la médiathèque est donnée : cet espace est accessible et intergénérationnel.

- Un petit parc public est en cours de construction à proximité de l'école Flora Tristan.

- Problèmes de stationnements à différents endroits et présence de poids lourds sur les parkings. La présidente a fait convoquer un commerçant qui faisait stationner ses véhicules abusivement.

- La présidente précise qu'une réunion a eu lieu sur la passerelle vers la « Maison des Cigognes » en décembre (flux de passage intensif, stationnements gênant les riverains, point de deal).

Une déléguée suggère de faire surveiller par la police municipale ainsi qu'un espace « zone bleue » dédiée aux riverains.

- Des habitants font des réclamations sur la zone bleue du Centre et la rue du Château où les stationnements ne sont pas respectés.

Il serait opportun d'inviter les services de la police municipale pour faire l'inventaire des dysfonctionnements du Centre éventuellement pour la permanence de février 2022.

- Des habitants signalent la dangerosité de la rue Marcel Paul (vitesse excessive, manque de visibilité, passage piéton dangereux et non signalé) : Il faudrait sécuriser le passage piéton.

- Concernant le marché : Baisse de qualité des produits vendus sur le marché du Centre, départs de commerçants, problème de gestion des déchets, d'horaires, blocage de la rue du Château (à faire surveiller par le placier).

-Problème de dégât des eaux sur un terrain suite aux travaux d'un constructeur (canalisation endommagée)

Prochaine rencontre :

**Permanence du conseil de quartier : mardi 11 janvier 2022 à 18H Foyer Paul Langevin
13 A avenue Marcel Paul**